

VIDE GRENIERS DES BALADINS DE L'ODON

DIMANCHE 1^{er} MAI 2022 A VERSON

MODALITES D'INSCRIPTION



Avant le 25 avril 2022, adresser à Baladins de l'Odon - Espace Senghor, rue Hamburen, 14790 Verson :

- Le bulletin d'inscription ci-contre dûment complété
- Un chèque d'un montant de 3 € par mètre (6 € pour les professionnels), à l'ordre des Baladins de l'Odon



Votre pré-inscription est validée à réception de votre bulletin accompagné de votre règlement. L'envoi d'un email ne suffit pas.

Après le 25 avril 2022,

- En fonction des places disponibles, le bulletin d'inscription sera à remettre le 1^{er} mai à l'entrée visiteurs à partir de 7h au tarif de 4 € le mètre linéaire
- Sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité

Pour toute question, adressez-nous un message à : asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr

Association de théâtre *Les Baladins de l'Odon*, Espace Senghor rue de Hambühren à VERSON (14790)

Bulletin d'inscription Vide greniers des Baladins de l'Odon à Verson

Dimanche 1^{er} mai 2020- Rue Coubertin et rue Larose

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____ à Ville : _____ Département : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____



Important pour communiquer avec vous

Titulaire de la pièce d'identité n° _____

Délivrée le ____ / ____ / ____ par _____

Immatriculation de mon(mes) véhicule(s) : _____



Réservation de 5 mètres minimum pour une voiture et 6 mètres minimum pour un camion type « trafic »

A multiplier par autant de véhicules présents sur l'emplacement

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur disponible sur place ou à l'adresse : <http://www.lesbaladinsdelodon.fr>

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ Signature : _____

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ mètres linéaires.



Ne pas agraffer votre chèque

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

Pour les sociétés et associations prendre contact avec les Baladins : asso.theatre@lesbaladinsdelodon.fr

- Nota Bene :
- Le placement se fait le jour même, les personnes voulant être installées au même endroit doivent arriver ensemble.
 - Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf dans les conditions précisées dans le règlement intérieur.